



Arrondissement d'Ath

COMMUNE
de

BRUGELETTE

PROMOTION DES MODES DOUX

Formulaire de demande

A envoyer dans les 6 mois suivant la date d'achat du vélo

Tél : 068/45.73.12 - comptabilite@brugelette.be

(ou par courrier postal : Grand Place 2A – 7940 BRUGELETTE)

Chaque année de 2021 à 2024, une prime de 25€ est octroyée pour un maximum de 25 vélos et une prime de 125€ est octroyée pour un maximum de 75 vélos VAE. La prime est accordée dans l'ordre d'introduction des demandes. Informez-vous donc préalablement par téléphone pour savoir si vous pourrez encore en bénéficier cette année.

1 – COORDONNEES DU DEMANDEUR

Nom, prénom :

Numéro de registre national (au dos de la carte d'identité) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone. : / E-mail : @

2 – COORDONNEES BANCAIRES

Compte ouvert au nom de :

N° de compte IBAN

BIC :

3 – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués dans ce dossier, ainsi que la sincérité des pièces jointes :

- Copie de la facture détaillée d'achat au nom de l'acquéreur. Cette facture doit dater de maximum 6 mois.
- Copie recto-verso de la carte d'identité électronique du demandeur.

Type de matériel :

Modèle :

Prix d'achat TVAC :

Date d'achat :

Je m'engage sur l'honneur à ne pas revendre ou céder ledit vélo (excepté en cas de décès ou de maladie) dans les trois ans, sous peine de restituer la subvention perçue.

Fait à, le

Signature du demandeur :